

Contribution de l'UNAT sur les pistes de réformes du CEE et des stages pratiques BAFA

Monsieur le Président,

L'Union Nationale des Associations du Tourisme défend depuis des années le droit aux vacances pour toutes et tous. Nous sommes donc particulièrement attentifs aux départs des enfants et des jeunes. Les colonies de vacances sont des moments uniques d'éducation à la citoyenneté et d'apprentissage de l'autonomie. Autant d'apports essentiels au bon fonctionnement de notre société et au renforcement de sa cohésion sociale.

Les difficultés que rencontre le secteur en matière de recrutement nous préoccupent donc tout particulièrement. Dans le cadre du comité de filière animation que vous avez initié, vous proposez une revalorisation du minimum légal de la rémunération du CEE à 50 € brut par jour.

En tant qu'acteur du tourisme social et solidaire, nous soutenons naturellement toute initiative de valorisation des métiers de l'animation, a fortiori cette augmentation du niveau de rémunération des animateurs dans le contexte que nous traversons, marqué par l'inflation, la baisse du pouvoir d'achat et la crise du recrutement.

Cependant, nous souhaitons vous alerter sur l'impact d'une telle revalorisation pour nos associations. Un grand nombre d'entre elles sont sorties fragilisés de la crise sanitaire et nous nous inquiétons pour leur pérennité. La revalorisation du CEE entraînera inévitablement la hausse des prix des séjours, déjà majorés par l'inflation. Cela se répercutera sur les familles, particulièrement sur les plus modestes d'entre-elles. Au final, ce qui est en cause, c'est bien notre capacité à organiser des colonies de vacances accessibles à toutes et tous, proposant un accueil et un encadrement de qualité.

Afin de garantir une réforme juste pour les animateurs, sans pénaliser le départ des enfants en colonie de vacances, nous sollicitons la réalisation d'une étude économique d'impact de cette revalorisation. Au-delà d'une étude, nous souhaitons l'organisation d'un dialogue sur les moyens d'accompagner et de soutenir au mieux les organisateurs de colonie de vacances du champ de l'économie sociale et solidaire, avec l'ensemble des acteurs concernés.

Sans comparaison possible quant à l'impact sur nos organisations, la proposition concernant la limitation du recours au CEE, au-delà de ne pouvoir être suivie par les organisateurs, ferait peser une pression supplémentaire sur les recrutements dans un contexte déjà particulièrement tendu.

Le BAFA et le CEE sont des dispositifs d'engagement citoyen qui doivent être valorisés et défendus, au même titre que d'autres. Nous sommes convaincus de la nécessité de renforcer l'attractivité des métiers du secteur, et nous nous battons pour que l'existence des colonies de vacances, chères aux cœurs des Français et dont l'utilité sociale est reconnue, ne périclitent pas. Vous sommes à votre disposition pour vous faire part de nos propositions.